

Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

*Direction générale du Trésor*

**Arrêté du 7 octobre 2019 portant nomination au Bureau central de tarification**

Le ministre de l'économie et des finances,  
Vu le code des assurances, notamment son article R. 250-1 ;  
Vu le décret n° 2015-518 du 11 mai 2015 relatif au Bureau central de tarification ;  
Vu l'arrêté du 8 février 2017,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre titulaire du Bureau central de tarification lorsqu'il statue en matière d'assurance des engins de remontée mécanique et d'assurance des travaux de construction en vertu des articles L. 220-5 et L. 243-4 du code des assurances, en qualité de représentant des entreprises d'assurances opérant sur le territoire de la République française :

M. Hugues Piguet (MMA – Groupe Covea) en remplacement de M. Jean-Jacques Pinton (MAAF).

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 7 octobre 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le sous-directeur des assurances,*  
LIONEL CORRE